La Chapelle du Château Episcopal de *Touvre*

par *Pierre Dubourg-Noves*
Président de la Société archéologique
et historique de la *Charente*.

L'ancienne chapelle du château des évêques d'*Angoulême*, à *Touvre*, aujourd'hui église de la commune de ce nom, a déjà fait l'objet de quelques remarques de *George* et *Guérin-Boutaud*[1] et d'une notice par le premier de ces auteurs dans l'ouvrage qu'il a consacré aux églises de la *Charente*[2]. Curieusement, cette description est incomplète et peu exacte sur plusieurs points. Aussi a-t-il paru qu'il ne serait pas superflu d'en reprendre ici l'examen, d'autant que plusieurs éléments de comparaison joints aux rares données historiques que l'on possède permettent de situer avec plus d'exactitude, et par conséquent de mieux souligner l'intérêt de ce petit monument, en contribuant à en éclairer assez exactement la genèse et les modifications successives.

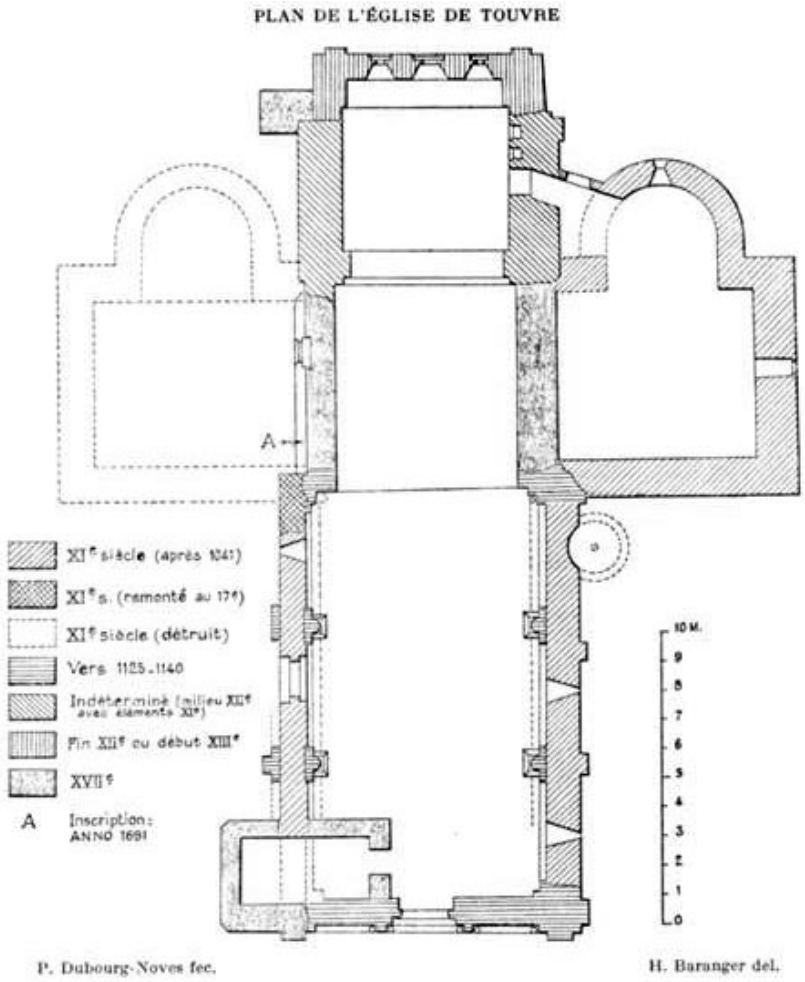

L'Historia Pontificum et Comitum engolismensium[3], précieuse source de renseignements pour l'histoire du *Moyen Age* dans le comté d'*Angoulême*, nous apprend que l'évêque *Guillaume* 1er *Taillefer*, qui était d'humeur belliqueuse, édifia *Touvre* et *Bourzac (edificavit Tolveram et Burzacum)*, information confirmée par l'historien *François* de *Corlieu* qui, dans ses *Annales*[4], dit avoir trouvé "*au trésor de son église*" (lisez: dans le chartrier de la cathédrale d'*Angoulême*):

"qu'il avait fait bastir le chasteau qui est sur le gouffre de la rivière de Touvre"

Guillaume 1er occupa le siège d'*Angoulême* entre 1041 et 1074, et l'*Historia Pontificum* nous dit que le début de son épiscopat avait été assombri par

[1] *George* et *Guérin-Boutaud*, Les églises romanes de l'ancien diocèse d'*Angoulême, Paris-Vannes*, 1928, p. 339.
[2] *George* (*Jean*), Eglises de *France, Charente, Paris*, 1933, pp. 271-272.
[3] *Historia Pontificum...*, éd. par *J. Boussard*, *Paris*, 1957, p. 27, N. 1.
[4] *Corlieu* (*F.* de), *Annales*, cité par *Gigon* (*Claude*), Le Château de *Touvre*, Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la *Charente*, 1868-69, t. 1, pp. 430-478.

Fig. 1.- *Sainte-Marie-Madeleine* de *Touvre* – Cliché *Dubourg-Noves*

des querelles avec son frère le comte *Foulques*, qui s'était emparé des revenus de 1'évêché[5]. C'est ce qui amène le Dr *Gigon* à penser que le château date des dix dernières années de son mandat[6]. La forteresse ayant été reconstruite plusieurs fois pour être démantelée définitivement par le *Maréchal* de *Sancerre* durant la *Guerre* de *Cent* ans, il est bien difficile de se faire une idée précise de ses dispositions primitives, et du bien-fondé de l'hypothèse du Dr *Gigon*, d'autant que ce qu'on devine dans le sol de la partie la plus visible de la forteresse à savoir le donjon et sa chemise, avec leurs fossés respectifs, laisse penser que l'un et l'autre ont dû subir d'importantes modifications, sinon une réfection totale, probablement vers la fin du XIIe siècle, ou peut-être même un peu plus tard. Par ailleurs, dans les textes ci-dessus allégués, on doit convenir que la chapelle n'est mentionnée nulle part.

Fig. 2.- Arcature du portail occidental - Cliché *Dubourg-Noves*

A la mort de *Guillaume*, le château passe au comte *Foulques*, mais les évêques restent co-seigneurs, comme en fait foi tardivement une charte du 22 septembre 1242[7], qui est une sentence d'arbitrage réglementant les droits de pêche entre les co-seigneurs, l'évêque *Raoul* d'une part, et de l'autre, *Hugues* de *Lusignan*, *Comte* d'*Angoulême* et sa fille, *Isabelle Taillefer*. Le château fait partie de ceux qui furent démantelés, on l'a vu, durant la *Guerre* de *Cent* ans. Il ne semble pas qu'il ait été relevé par la suite, bien que ses ruines aient fait partie du *Domaine Royal* jusqu'au XVIIIe siècle, les évêques d'*Angoulême* conservant pour leur part le titre de *Baron* de *Touvre* jusqu'à la *Révolution*.

[5] Historia Pontif., loc. cit, et *Gigon*, op. cit., p. 431.
[6] *Gigon*, op. cit., p. 431; *Nanglard* (abbé), Pouillé du diocèse d'*Angoulême*, *Angoulême*, 1900, t. II, p. 245.
[7] *Gigon*, op. cit., p. 432.

Nanglard[8], puis *George*[9] signalent que l'église à demi-ruinée en 1631 est restaurée peu après, puis en 1755. Le second mentionne la construction du clocher actuel au XVIIe siècle. Ni l'un ni l'autre ne semblent avoir relevé, à l'extérieur du gouttereau nord du chœur, sur un mur manifestement remonté avec des matériaux anciens, l'inscription ANNO 1691. C'est en 1845 que les voûtes ruinées de l'église furent remontées en brique.

Fig. 3 – Mur nord de la nef - Cliché *Dubourg-Noves*

L'église de *Touvre* est dédiée à *Sainte-Marie-Madeleine*, "*Sanctae Mariae Magdalenae de Tolvera*"**,** alias "*super Tolveram*"**,** au témoignage de *Nanglard*, qui précise qu'elle fut paroisse avant la *Révolution*, titre qui lui fut retiré et rétabli plusieurs fois entre 1803 et 1807, date à laquelle elle devint église annexe de la paroisse de *Magnac-sur-Touvre*[10].

Fig. 4 – Chevet et face orientale du croisillon sud - Cliché *Dubourg-Noves*

Description.

Dans son état actuel, ce monument présente une nef unique de trois travées prolongée par un chœur plus étroit de deux travées terminé par un mur droit qu'éclaire un triplet aux fenêtres en ligne. Un clocher de l'époque classique, plus pittoresque que véritablement monumental, a été ajouté dans l'angle nord de la façade, à cheval sur l'ancien gouttereau. C'est ainsi que l'église apparaît au premier abord, ainsi que la décrit *George*, qui date nef et chœur respectivement du milieu et de la fin du XIIe siècle. On constate d'emblée l'absence de verticalité des murs de l'église, due sans doute, autant qu'à la poussée des anciennes voûtes, à des

[8] *Nanglard*, Op. cit., t. H, p. 245.
[9] *George*, op. cil., p. 271.
[10] *Nanglard*, Op. Cil., t. IV, p. 220.

fondations médiocres, plutôt qu'à l'instabilité du plateau crayeux qui la supporte. On ne peut que signaler aussi l'abondance des reprises et des réfections.

Fig. 5 – Vue intérieur prise vers la nef - Cliché *Dubourg-Noves*

Un examen plus attentif permet de découvrir au midi de la nef un bras de transept aujourd'hui complètement séparé de l'église, et porteur d'une absidiole orientée. C'était le "*presbytère médiocre*" des procès-verbaux de visite du XVIIIe siècle, et il sert aujourd'hui de maison. Son intérieur a été très mutilé, mais l'épaisseur insolite (1.40 m) du mur de fond de cet ancien croisillon permet de comprendre que c'est l'endroit par où la chapelle du château s'adossait à la courtine, qui dominait à cet endroit, du haut d'une pente abrupte, la grandiose résurgence de la rivière de *Touvre* et ses gouffres.

Fig. 5 – Vue intérieure en direction du choeur - Cliché *Dubourg-Noves*

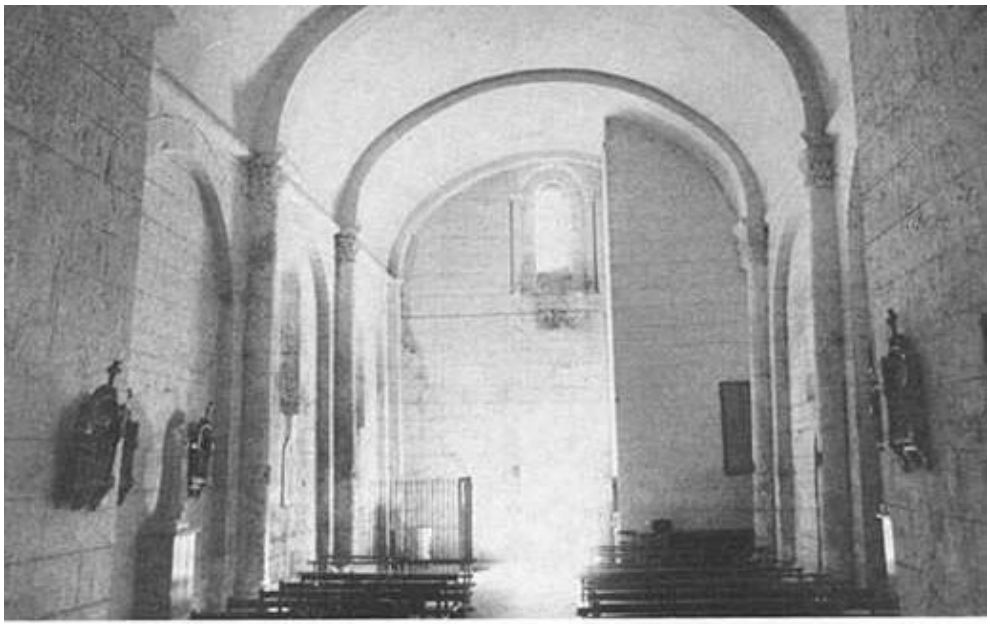

Si, maintenant, on regarde le gouttereau nord, à l'emplacement symétrique de l'endroit où l'absidiole sud se relie au mur du chœur, on s'aperçoit qu'il existait à cet endroit l'amorce d'un mur se dirigeant vers le nord, formant la paroi orientale d'un croisillon. Il a été détruit, mais son remplissage intérieur en moellonnage et la trace de ses deux parements sont encore lisibles en coupe. Si l'on cherche des vestiges du mur ouest de ce même croisillon nord, on ne les retrouve pas, mais à cet endroit précis, le mur qui forme un angle droit a été visiblement remonté à une époque postérieure au *Moyen Age*. Entre ces deux points, qui correspondraient normalement à l'ouverture d'un bras nord de transept, on trouve sur une hauteur de 1,80m environ un mur de l'époque gothique avec une porte en arc brisé murée, qui pourrait dater au plus tôt du XIVe siècle, et, posé en retrait de 0.40 m environ sur cette épaisse paroi, le mur portant l'inscription ANNO 1691, ce qui permet de placer lors de la *Guerre* de *Cent* ans soit la disparition de ce croisillon nord, soit du moins son retranchement de l'église, sa ruine n'intervenant alors que plus tard.

Fig. 7 – Portail. Ebrasement de gauche - Cliché *Dubourg-Noves*

En examinant les gouttereaux de la nef, on trouve au nord un mur mince en petit appareil très barlong, renforcé au dedans comme au dehors d'arcatures sur dosserets, les dosserets de l'arcature interne portant une colonne engagée. Tout ceci est visiblement ajouté au mur de petit appareil, dont l'épaisseur n'excède pas 0.80m. Du côté sud, le mur, plus épais (environ 1.05 m, sans tenir compte de l'arcature intérieure ajoutée) semble avoir été reconstruit, ou renforcé au dehors, où il ne porte que des contreforts qui ne sont pas dans l'axe des entrecolonnements de l'arcature interne.

Fig. 8 – Portail. Ebrasement de droite - Cliché *Dubourg-Noves*

Malgré les remontages nombreux de la partie supérieure des murs, il reste assez de témoins en place pour reconstituer un édifice primitif formé d'une nef unique non voûtée, d'une largeur de 8.20 m, sur laquelle venaient se greffer deux bras de transept, l'un, au midi, porteur d 'une absidiole et débordant largement, et un au nord, dont il serait bon de faire préciser les dispositions exactes par des sondages. Un rétrécissement du vaisseau au niveau de la croisée annonçait peut-être l'emplacement d'un clocher et sans doute l'existence d'un chœur plus étroit que la nef. Il semble que s'en soit conservée la partie rectiligne sur laquelle est venu s'appuyer, en formant un décrochement, le chevet plat, qui remplace peut-être une abside plus ancienne. La paire de dosserets qui scande le chœur actuel en son milieu marque-t-elle l'entrée de cette abside hypothétique? Là encore, des sondages seraient nécessaires.

Il n'y a guère de doute qu'il ne faille voir dans cette église ainsi restituée la chapelle castrale élevée à partir du *terminus a quo* assez élastique de 1041. Le croisillon sud et son absidiole sont en moellons grossiers, avec les angles en pierre d'appareil allongé, sans contreforts. Le pignon sud du croisillon porte, au-dessus d'une fenêtre rectangulaire moderne le cintre d'une baie étroite, à minces claveaux cunéiformes, sans archivolte, caractéristique des techniques du premier et du second art roman de la *France* de l'Ouest. Quant au mur nord de la nef, avec son appareillage très

allongé et peu épais, il se rattache à toute une série de monuments généralement attribués au XIe siècle, et dont plusieurs en tout cas, sont indubitablement antérieurs, à des reprises du début du XIIe siècle, comme la nef de *Roullet*, les substructions de celle de *Saint-Amant-de-Boixe*, où les parements réutilisés dans la nef d'*Angoulême* dans une campagne précédant de peu les années 1118-1120[11].

Fig. 9 – Chapiteau à l'angle sud-est de la nef - Cliché *Dubourg-Noves*

Ces deux types d'appareil laissent percevoir que la première chapelle castrale a pu être élevée en commençant par l'est, en deux étapes distinctes, pas nécessairement très éloignées l'une de l'autre.

Cette église primitive devait subir au siècle suivant une transformation radicale la nef fut alors épaissie du côté nord par des contreforts extérieurs à double ressaut dont l'un a gardé sa hauteur primitive; on voit ainsi que le ressaut le plus large portait une arcature, l'autre étant coiffé d'un glacis. Au-dedans subsiste un dispositif analogue; deux ressauts internes, ou dosserets, déterminent trois travées d'arcatures en plein cintre, et une colonne engagée appareillée, dont la base repose sur une banquette continue, vient marquer l'emplacement des doubleaux d'un berceau en plein cintre. Le mur sud reproduit intérieurement son vis-à-vis, le dehors en étant, comme on l'a dit, composé d'un parement en petit appareil allongé dans le tiers inférieur et dans le haut de la paroi, et d'un appareillage moyen dans la zone des fenêtres, ce qui laisse croire à un épaississement du mur, peut-être dès le XIIe siècle, avec remontage de ses éléments anciens.

Fig. 10 – Chapiteau sud de l'arc aveugle méridional - Cliché *Dubourg-Noves*

Contemporaine de cette reprise de la nef est la façade occidentale actuelle, très plate, encadrée de deux contreforts d'angle montant d'un jet jusqu'au glacis qui les termine, et dont l'ordonnance comprend au rez-de-chaussée une porte sans tympan à deux rouleaux nus

[11] *P. Dubourg-Noves*, Nouvelles considérations sur *Saint-Amant-de-Boixe*, Mém. Soc. Archéol. *Charente*, 1971, p. 479*;* id., Les sculpteurs de la Cathédrale d'*Angoulême*... Thèse de 3e cycle, dactylogr., pp. 43-62.

Fig. 11 – Nef. 1er Chapiteau du côté nord - Cliché *Dubourg-Noves*

entre deux arcades aveugles à un seul rouleau de dimensions légèrement supérieures, ce qui est d'un effet inhabituel. Les trois arcs de ce rez-de-chaussée sont imperceptiblement brisés, portent une archivolte décorée de petites palmettes en U et de têtes de clous, et retombent sur des colonnettes monolithes adossées accostant des jambages appareillés. Nettement au-dessus de cette zone basse, une baie en plein cintre de dimensions moyennes est encadrée par une paire de colonnettes et une voussure nue en plein cintre qui débordent largement. L'ensemble est traité avec maîtrise. Toute trace de pignon a disparu dans les remaniements postérieurs petite bretèche au-dessus de la fenêtre, et clocher élargissant le côté nord de la façade.

Tout le décor de ces constructions (c'est-à-dire les quatre gros chapiteaux des colonnes intérieures de la nef, le rez-de-chaussée de la façade, la baie de l'étage avec son arc d'encadrement dont le dispositif se répète à l'intérieur, et encore un petit chapiteau sur

Fig. 12 – Nef. 2e Chapiteau du côté nord - Cliché *Dubourg-Noves*

colonnette meublant le ressaut qui rétrécit l'angle sud-est de la nef), procède d'un même esprit décoratif; les rinceaux et les palmettes des grosses corbeilles portant jadis les doubleaux de la nef, comme ceux des colonnettes, des bandeaux plats et de certains talloirs de la façade, la petite corbeille dans le ressaut sud-est de la nef sont à rapprocher du décor de la cathédrale d'*Angoulême*, dans la zone 4 de la façade, et à l'extérieur du croisillon sud. Par ailleurs, la ressemblance avec le décor intérieur du croisillon nord d'*Angoulême* est précisée à *Touvre* par le chapiteau nord du 2e doubleau de la nef, formé de grasses palmettes en *U* entre lesquelles se recourbe en avant, comme la volute d'un crochet aplati, une grasse palmette évoquant l'aspect d'une coquille, motif qu'on retrouve à *Fontevraud* dans les grands chapiteaux des piles de la nef. C'est donc à un moment précis du chantier de l'évêque *Girard* II, postérieurement à 1125, qu'il y a lieu de placer l'intervention de ses sculpteurs à la chapelle épiscopale de *Touvre*.

Fig. 13 – Nef. Côté sud 1er Chapiteau - Cliché *Dubourg-Noves*

On verrait assez bien, par ailleurs, cette intervention se placer avant 1131, les difficultés rencontrées par l'évêque entre cette date et 1136, date de sa mort, et son déménagement à *Bordeaux* comme archevêque entre ces deux dates rendant peu vraisemblable durant cette période l'ouverture d'un chantier secondaire sur son initiative. Il est vrai que le chapiteau sud du 2e doubleau de la nef, avec sa composition plus recherchée mais moins rigoureuse, où un masque grinçant est encadré de grands feuillages asymétriques, traduit un abâtardissement de la rigueur stylistique qui pourrait donner à penser à une intervention plus tardive, après 1136, d'un rescapé de l'atelier épiscopal dispersé. On trouve

Fig. 14 – Nef. Côté sud 2e Chapiteau - Cliché *Dubourg-Noves*

ainsi de nombreux petits chantiers tardifs, dans le diocèse, où l'élan initial s'affadit en académisme. Quoiqu'il en soit, ce rhabillage et cette décoration de la nef se situent avec précision dans le second quart du XIIe siècle, et sans doute avant les années 1140-45 qui voient apparaître, puis se généraliser dans le diocèse, comme lieu particulier d'une tendance beaucoup plus générale[12], un décor géométrique volontairement sobre, mais beaucoup moins séduisant.

On ignore pour quelle raison il fallut modifier la partie orientale de l'église; toujours est-il qu'on peut constater dans la dernière travée du choeur actuel, dont les murs latéraux sont d'une facture grossière, et sans doute assez remaniés, une reprise portant sur le mur du fond, avec, sur une longueur de 2m environ, un net rétré-cissement de la largeur du chevet. Ce chevet plat est percé d'un triplet avec large ébrasement interne des trois fenêtres en ligne, et un jeu de ressauts à l'extérieur. Il s'agit là d'une formule largement répandue dans les

[12] *Gardelles* (J.), La cathédrale Saint-André de *Bordeaux*, *Bordeaux*, 1963, pp. 108-113.

dernières années du XIIe siècle et au début du suivant en *Angoumois* certes, mais aussi dans les provinces limitrophes (*Périgord*, *Saintonge*, *Poitou*, *Bordelais* et *Bazadais*, *Limousin*), et qui a largement affecté, mais non exclusivement comme on le constate ici, les chevets des sanctuaires templiers et hospitaliers.

Tout ce qu'on fera ensuite à l'église de *Touvre* ne consistera qu'en de maladroits raccommodages les voûtes de la nef, mal étayées par des murs insuffisamment assis à l'origine, s'écrouleront très tôt, laissant aux gouttereaux un surplomb considérable. La paroi nord sera remontée avec les matériaux de la démolition, sans qu'on prenne la peine de refaire les contreforts où les arcatures, mais sans qu'on fasse disparaître les fragments qui en avaient subsisté en place. A une période indéterminée, une porte de tradition romane abâtardie sera percée dans ce mur. On a souligné déjà la précoce disparition du croisillon nord, et l'apparition d'une bretèche défendant sommairement la porte de la façade ouest, sans doute durant la *Guerre* de *Cent* ans. Après les désastres des *Guerres* de *Religion*, qui ne sont pas autrement documentés ici, et consécutivement selon toute vraisemblance, à un long abandon, le XVIIe siècle se livre à des réparations de stricte nécessité un clocher, simple tour quadrangulaire dépourvue de style, et dont seul le toit en pavillon à quatre pans donne du pittoresque à la silhouette de l'église, vient épauler le mur nord de la façade. Tout le haut des murs est repris, ce qui entraîne la disparition de ce qui pouvait subsister des corniches médiévales, dont il ne reste que trois modillons à l'angle sud-est du chevet. Un escalier à vis, sans doute accolé au XIIe siècle à l'extérieur de la troisième travée de la nef est démoli, par suite de l'inutilité d'un accès au clocher médiéval disparu établi selon toute probabilité sur la croisée du transept, croisée dont on remonte en 1691, on l'a vu, la paroi qui la séparait du croisillon nord précédemment détruit. C'est sans doute l'époque où l'on aménage en presbytère le croisillon méridional, en élevant entre la croisée et lui une cloison symétrique de l'autre. Enfin, c'est à cette époque que l'on monte à l'angle nord du chevet dont les maçonneries jouent, un énorme et grossier contrefort.

Le XIXe siècle sera clément pour l'église *Sainte-Marie-Madeleine* de *Touvre*, qu'il gratifiera de voûtes de briques enduites et d'un badigeon intérieur sans se livrer à des restitutions ou à des réfections agressives.

C'est ce qui permet aujourd'hui de lire assez clairement les étapes de ses transformations et la suite de ses vicissitudes.

†